Département de l'agriculture, de la durabilité et du climat et du numérique (DADN)
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires

Agrilogie Grange-Verney
Ch. de Grange-Verney 2
1510 Moudon

Tél. 021 557 98 98
E-mail : grange.verney@vd.ch
www.vd.ch/agrilogie

Brevet fédéral

Session 2027

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM :..... PRENOM : .....

Adresse : ..... NP / Localité :.....

Tél. privé : ..... Tél. portable :.....

E-mail :..... Véhicule no de plaque : .....

Origine (commune et canton) : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

IBAN : ..... No AVS : .....

Formation antérieure

CFC obtenu dans la profession de ..... Année .....

Autres formations :..... Année .....

Orientation du brevet : □ agriculteur □ viticulteur □ caviste □ aviculteur □ maraîcher □ paysanne

Veuillez vous inscrire uniquement pour les modules que vous suivrez en 2026-2027
Inc. = incompatibilités : vous ne pouvez prendre au maximum qu'un seul module par lettre (A, B, C, D, E)

Modules de gestion obligatoires	Inc.	Ecolage	Taxe examen
☐ B01 - Compétences personnelles et méthodologiques		800.00	-
☐ B02 – Rentabilité de l'exploitation, préparation à l'examen écrit de gestion (*épreuve 1 de l'examen de brevet*) *à suivre obligatoirement lors de la première année de cours* ☐ B02 – Examen final, préparation et suivi du dossier de l'examen final *(épreuve 3 et 4 de l'examen de brevet – dossier et visite)*		1'920.00 Compris dans les 1'920.- ci-dessus	Facturé par Agora
☐ B03 - Marketing		880.00	-
☐ B04 - Gestion du personnel		960.00	140.00

Modules techniques de production, à choix *un des 3 modules est obligatoire pour l'examen écrit de brevet « épreuve 2, examen 9.6.2027»*	Inc.	Ecolage	Taxe examen	Pts
☐ LW01 - Grandes cultures		1'440.00	140.00	6
☐ LW02 - Production fourragère et conservation des fourrages		1'680.00	140.00	6
☐ LW04* - Production fourragère et conservation des fourrages bio (même horaire de cours que LW02)		1'680.00	140.00	6

Département de l'agriculture, de la durabilité, du climat et du numérique (DADN)
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires

Agrilogie Grange-Verney
Ch. de Grange-Verney 2
1510 Moudon

Tél. 021 557 98 98
E-mail : grange.verney@vd.ch
www.vd.ch/agrilogie

Modules à choix	Inc.	Ecolage	Taxe examen	Pts
☐ LW05 – Bétail laitier		1'760.00	140.00	6
☐ LW08 – Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive (offre commune avec Grangeneuve) *(compatible avec LW09)*	C, D	1'280.00	140.00	4
☐ LW09 – Engraissement des veaux (offre commune avec Grangeneuve)	C, D	640.00	140.00	2
☐ LW10 – Soins aux onglons des bovins (a lieu à Grangeneuve)		880.00	140.00	2
☐ LW12 – Insémination des bovins Merci de choisir : ☐ cours du 19 au 23 octobre 2026 ☐ cours du 8 au 12 février 2027		880.00	50.00	2
☐ LW13 – Elevage et garde des ovins (a lieu à Châteauneuf)	A	880.00	140.00	4
☐ LW17 – Fabrication fromagère sur l'alpage		720.00	140.00	2
☐ LW18 – module supplémentaire en grandes cultures	E	720.00	140.00	3
☐ LW20* partie A – Approfondissement en élevage des bovins (Herd manager)	C	1'680.00	140.00	4
☐ BF06 – Biodiversité	E	880.00	140.00	3
☐ BF07 – Offres de formation à la ferme		560.00	140.00	2
☐ BF13 – Production d'oeufs (à lieu à Aviforum)	E	Aviforum	140.00	3
☐ BF14 – Alimentation et ménage sur l'exploitation agricole	A, C	880.00	140.00	3
☐ BF24 – Viticulture		1'200.00	140.00	3
☐ BF28 – Techniques agricoles		720.00	140.00	3
☐ BF29 – Constructions		720.00	140.00	3
☐ BF30 – Smartfarming	E	880.00	140.00	3
☐ BF32 – Innovation et création de valeur	D	720.00	140.00	3
Cours non coordonnés avec nos programmes				
☐ BF04* – Accueil à la ferme – bases (a lieu à Châteauneuf)		640.00	140.00	-
☐ BF04 a* – Accueil à la ferme, restauration et activités de loisirs (a lieu à Châteauneuf)		560.00	140.00	2
☐ BF04 d*– Accueil à la ferme, vente directe (a lieu à Courtemelon)		560.00	140.00	2
☐ BF22* – Transformation artisanale de fruits (a lieu à Courtemelon)		880.00	140.00	3
☐ BF23* – Distillation (à lieu à Courtemelon)		720.00	140.00	3
☐ BF27* – Apiculture (à lieu à Grangeneuve)		880.00	140.00	3

*Offre en coordination romande, les cours peuvent avoir lieu à l'Arc Jurassien, à Grangeneuve, Châteauneuf ou Agrilogie

Le/la soussigné(e) confirme avoir pris connaissance des informations et conditions de la page 3 et demande son admission aux cours modulaires de brevet agricole

Lieu et date : .....

Signature : .....

Annexe à joindre au formulaire d'inscription :

– photocopie CFC ou autres diplômes

Délai d'inscription : 31 août 2026

Département de l'agriculture, de la durabilité, du climat et du numérique (DADN)
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires

Agrilogie Grange-Verney
Ch. de Grange-Verney 2
1510 Moudon

Tél. 021 557 98 98
E-mail : grange.verney@vd.ch
www.vd.ch/agrilogie

Brevet fédéral

Session 2027

Brevet agricole – informations et conditions

Etre au bénéfice d'un CFC agricole ou d'un CFC du champ professonnel de l'agriculture.

Ce bulletin d'inscription tient lieu de bulletin de commande sur la base duquel sera établie la facture de l'écolage. L'écolage de chaque module sera facturé en décembre 2026. En cas de désistement d'un ou plusieurs modules, vous êtes tenu-e-s d'en informer par écrit le centre de formation (mail suffit à virginie.perrin@vd.ch) **jusqu'au 30 novembre**. Passé cette date, la totalité des modules pour lesquels le candidat s'est inscrit sera facturée. Pas de remboursement possible, même pour les modules qui n'auraient pas encore débuté. Les taxes d'examens seront facturées en juin 2027.

Coûts

Ecolage des modules :	selon indication sur formulaire d'inscription
Taxes examens modulaires :	140.- par module
Examens finaux de brevet (facturés par Agora)	
• Epreuve 1 (écrit de gestion)	150.-
• Epreuve 2 (techniques de production)	150.-
• Epreuves 3 et 4 (dossier et visite)	760.-
Matériel, supports et photocopies	coût effectif

Les modules obligatoires doivent être suivis au plus tard en même temps que les premiers modules secondaires.

Vous recevrez, en octobre 2026, les inscriptions pour les examens finaux (épreuves 1, 2, 3 et 4 - envoyées par AGORA).

Les modules ne sont organisés que si le nombre d'inscrits est suffisant.

Le candidat consent à ce que ses données personnelles soient publiées.

Le formulaire d'inscription doit être retourné au secrétariat d'Agrilogie, Ch. de Grange-Verney 2, 1510 Moudon pour le **31 août 2026**, dernier délai. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération.